

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSIES**

L'an deux mil dix-huit, le cinq octobre à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie pour une réunion ordinaire en séance publique, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de M. Slimane RAHEM, Maire.

Étaient présents : RAHEM S., RONDEAU L., COUVREUR Ph., GORGUET M., PEERE C. et VANDENBERGHE D.

Étaient excusés : DEVAUX G. et VAQUIÉ A.,

Étaient absents: DROUVIN F., DUVAL P. et THÉRY A.,

Mme VAQUIÉ A. a donné procuration à M. RAHEM Slimane

Date de la convocation : 28/09/2018

N° d'ordre : N°06/08

Secrétaire de séance : VANDENBERGHE Denis

N° interne : 40/2018

ENQUETE PUBLIQUE / « LA VOIE DE CAMBRAI »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une enquête publique est en cours concernant une demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien par la Société « Ferme éolienne la Voie de Cambrai » sur le territoire des communes de LAGNICOURT-MARCEL, PRONVILLE EN ARTOIS, INCHY EN ARTOIS et QUEANT.

Il donne lecture de l'arrêté préfectoral portant ouverture de l'enquête publique en date du 13 août 2018. Il est indiqué en son article 9 que le Conseil municipal de la commune de BOURSIES est sollicité pour donner son avis.

L'Assemblée prend alors connaissance du dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 7 voix pour et 1 abstention, décide de suivre en partie l'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (M.R.Ae) en ce qui concerne l'impact paysager. Le projet compte de nombreuses éoliennes d'où un effet de saturation. L'Assemblée sollicite le retrait des machines E17 à E21 du projet éolien de la société « Ferme éolienne La Voie de Cambrai ».

Ainsi fait en séance les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme, le Maire, RAHEM Slimane



Date de publication : 16/10/2018

Date de transmission en Sous-Préfecture : 16/10/2018